

SE DEFENDRE EN JUSTICE

La justice est un service public, elle est ouverte à tous et elle est, théoriquement, gratuite. Cependant, il faut admettre que, malgré les progrès réalisés, la justice en France n'est pas toujours d'un accès facile.

1 – LES MAISONS DE LA JUSTICE ET DU DROIT

2 – LES POINTS D'ACCES AU DROIT

3 – LES CENTRES DE DOCUMENTATION DES FEMMES

4 – LES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

5 – LES CENTRES DE RENSEIGNEMENTS INTERMINISTERIELS

6 – LES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE CONSOMMATEURS

1 – LES MAISONS DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Les maisons de la justice et du droit assurent une présence judiciaire de proximité et répondent notamment aux petits litiges d'ordre civils (consommation, voisinage...) en mettant en oeuvre les solutions amiables (conciliation-médiation), elles sont aussi des lieux d'accueil, d'écoute et d'accès au droit.

Dans chaque MJD une greffière et une assistante sont présentes pour vous donner des renseignements juridiques ou vous orienter dans vos demandes.

AUDE

Maison de la justice et du droit de Narbonne

1 avenue de Naïade
Maison des services
11100 Narbonne
Tél : 04 68 90 31 54
Fax : 04 68 90 31 54
cdad-aude@justice.fr
www.cdad-aude.justice.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

GARD

Maison de la justice et du droit de Bagnols-sur-Cèze

Rue Marc Sangnier
30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél : 04 66 39 65 15
Fax : 04 66 39 65 16
www.cdad-gard.justice.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Maison de la justice et du droit de Nîmes

19 place Pythagore
30000 Nîmes
Tél : 04 66 23 73 90
Fax : 04 66 23 73 90
www.cdad-gard.justice.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

La maison de la justice et du droit de Nîmes peut vous communiquer toutes les permanences juridiques gratuites et confidentielles assurées par les avocats du barreau d'Alès et de Nîmes dans le département du Gard.

Maison de la justice et du droit de Vauvert

Rue Emile Zola
La Salicorne
30600 Vauvert
Tél : 04 66 88 88 40
Fax : 04 66 88 88 41
www.cdad-gard.justice.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Fiches liées :

N° 5.140 " Se défendre comme consommateur "

N° 5.512 " S'informer, se défendre contre les dérives sectaires "

Le CRIJ Languedoc-Roussillon, comme tout centre de documentation, gère une grande quantité d'informations qui évoluent constamment. Si des erreurs ou omissions apparaissent dans ce document, nous vous prions de nous en excuser et nous vous remercions de nous les signaler.

HERAULT

Maison de la justice et du droit d'Agde

Rue de la Solidarité
Espace Mirabel
34300 Agde
Tél : 04 67 35 83 60
Fax : 04 67 35 83 61
www.cdad-herault.justice.fr
Permanences du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Maison de la justice et du droit de Lunel

19 rue Alphonse Maynard
34400 Lunel
Tél : 04 67 83 61 54
Fax : 04 67 91 23 86
www.cdad-herault.justice.fr
Horaires d'ouverture : permanences le mardi de 9 h à 12 h et mercredi de 14 h à 17 h.

Permanence de la HALDE le 4ème lundi du mois.

Maison de la justice et du droit de Montpellier

66 rue Bari
34080 Montpellier
Tél : 04 67 72 76 80
Fax : 04 67 72 76 88
www.cdad-herault.justice.fr
Horaires d'ouverture : permanences du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

PYRENEES-ORIENTALES

Maison d'accès au droit de Perpignan

1 place Joseph Deloncle
66000 Perpignan
Tél : 04 68 66 34 56
Fax : 04 68 62 39 38
accueil_mad@yahoo.fr
www.cdad-pyreneesorientales.justice.fr/le-cdad-66
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Permanences :

- au point d'accès au droit de Prades à la maison sociale du département au 32 Avenue Pasteur,
- au point d'accès au droit de Céret à la mairie de Céret au 6 boulevard Maréchal Joffre.
- Prise de rendez-vous au 04 68 66 34 56.

2 – LES POINTS D'ACCES AU DROIT

Le point d'accès au droit est un lieu d'accueil gratuit où le public peut bénéficier d'une aide à l'accomplissement de démarches, peut obtenir une information juridique d'ordre général ou bien avoir accès à une consultation juridique avec un avocat.

AUDE

Tribunal de grande instance de Carcassonne (TGI)

28 boulevard Jean Jaurès
11012 Carcassonne
Tél : 04 68 10 37 37
04 68 47 00 00 Centre d'accès au droit (CDAD)
Fax : 04 68 10 37 70
cdad-aude@justice.fr
www.cdad-aude.justice.fr

Permanences juridiques gratuites le mardi matin de 9 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 17 h, consultations téléphoniques au 04 68 47 00 00.

Maison de l'enfance et de la famille

10 rue Alexandre Guiraud
11000 Carcassonne
Tél : 04 68 77 79 07
04 68 47 00 00 Centre d'accès au droit (CDAD)

Permanences juridiques gratuites les 2ème et 4ème mercredis matin de chaque mois de 9 h à 12 h, consultations téléphoniques au 04 68 47 00 00.

GARD

Ordre des avocats d'Alès

12 rue Michelet
30100 Alès
Tél : 04 66 52 64 70

Permanences juridique gratuite pour les jeunes de 12 à 25 ans, les 3ème mercredis de chaque mois de 14 h à 16 h, sans rendez-vous.

Maison de l'avocat de Nîmes

16 rue Régale
30013 Nîmes
Tél : 04 66 36 25 25
Fax : 04 66 36 37 02

Permanences juridiques gratuites pour les jeunes de 12 à 25 ans les 1er et 3ème mercredis de chaque mois de 13 h 30 à 16 h 30.

HERAULT

Point information jeunesse (PIJ)

CAF de Béziers
13 avenue Pierre Verdier
34324 Béziers
Tél : 04 67 49 52 49
Fax : 04 67 49 52 12
pij.cafbeziers@caf.cnafmail.fr
Horaires d'ouverture : le lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le mercredi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h

Permanences juridiques gratuites pour les jeunes de 12 à 25 ans le 1er mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h

Maison René Cassin

6 rue Gousseault
La Devèze
34500 Béziers
Tél : 04 67 76 04 91
Fax : 04 67 35 15 35

Permanences d'avocats, conciliateurs, médiateurs, CIDF, ADIAV, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Esplanade du Fer à Cheval
34700 Lodève

Tél : 04 67 88 86 18

Fax : 04 67 96 54 17

ccas.lodeve@wanadoo.fr

www.lodeve.com

Consultation d'avocat le 1er mercredi du mois de 9 h à 12 h au CCAS.

Permanences juridiques les lundi et mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h et le mercredi matin de 9 h à 12 h au tribunal de grande instance (TGI).

Maison pour tous François Villon

Rue des Araucarias

Petit Bard

34000 Montpellier

Tél : 04 67 45 04 57

mpt.f.villon@wanadoo.fr

www.montpellier.fr/525-maison-pour-

tous-francois-villon.htm

Permanences juridiques le lundi de 9 h à 12 h

Maison des avocats de Montpellier

12 quater rue Marcel de Serres

Annexe

34000 Montpellier

Tél : 04 67 61 72 60

ordre.avocats.montpellier@avocaweb.t

m.fr

www.avocats-montpellier.com

Permanences juridiques gratuites pour les jeunes de 12 à 25 ans, les 2ème et 4ème mercredis du mois de 14 h à 17 h.

Espace Montpellier jeunesse

6 rue Maguelone

34000 Montpellier

Tél : 04 67 92 30 50

Fax : 04 67 92 36 82

sej.dj@ville-montpellier.fr

www.tiptop.montpellier.fr/2142-

espace-montpellier-jeunesse.htm

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 12 h à 18 h et de 12 h à 17 h pendant les vacances scolaires

Permanences gratuites d'avocats pour les jeunes de 12 à 25 ans, le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h, et

permanences de juristes du Centre d'information des femmes et des familles (CIDFF) tous les mardis de 16 h 30 à 18 h sauf vacances scolaires.

Centre régional information jeunesse Languedoc-Roussillon (CRIJ LR)

3 avenue Charles Flahault

34094 Montpellier

Tél : 04 67 04 36 66

Fax : 04 67 54 66 71

info@crij-montpellier.com

www.crij-montpellier.com

Horaires d'ouverture : le lundi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, du mardi au jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Consultations gratuites et sans rendez-vous avec des avocats pour les jeunes de 12 à 25 ans, les 1er et 3ème et 5ème mercredi du mois de 14 h à 17 h

Bus info jeunes

Place de la Comédie

34000 Montpellier

Tél : 04 67 92 30 50

sej.dj@ville-montpellier.fr

Permanences juridiques gratuites pour les jeunes de 12 à 25 ans, les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Maison de pays

Route du Littoral

34380 Saint-Martin-de-Londres

Tél : 04 67 55 09 78

Permanences juridiques tout public, le 4ème lundi du mois sur rendez vous (sauf juillet, août et décembre).

Points d'accès au droit de Sète

Centre social Gabino

Boulevard Pierre Mendès France

Ile de Thau

34250 Sète

Tél : 04 67 74 06 24

Permanences juridiques les 1er et 3ème mardi du mois de 9 h à 12 h.

Centre social Villefranche

1 rue Villefranche

34200 Sète

Tél : 04 99 57 20 90

Permanences juridiques les 2ème et 4ème mardi du mois de 9 h à 12 h.

3 – LES CENTRES DE DOCUMENTATION DES FEMMES

Les CIDFF sont un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

AUDE

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Aude - antenne de Carcassonne (CIDF-CEDIFF)

25 rue d'Alsace

11000 Carcassonne

Tél : 04 68 72 47 37

carcassonne@cediff.com

www.infofemmes.com

Services spécifiques : bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi, information, lieu-ressources, formations et médiation.

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Aude - antenne de Narbonne (CIDF-CEDIFF)

37 avenue des Pyrénées

11100 Narbonne

Tél : 04 68 42 51 30

Fax : 04 68 42 51 39

narbonne@cediff.com

www.cediff.com, www.infofemmes.com

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Services spécifiques : bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi, information, lieu-ressources, formations et médiation.

GARD

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Gard (CIDF-CEDIFF)

20 rue de Verdun
30900 Nîmes
Tél : 04 66 38 10 70
Fax : 04 66 38 39 92
cediff.gard@9business.com
www.infofemmes.com
Horaires d'ouverture : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Services spécifiques : bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi, mission santé famille, femmes relais, médiation sociale, et point information multi-services.

HERAULT

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Hérault - antenne de Béziers (CIDF-CEDIFF)

2 boulevard Perréal
Espace Perréal
34500 Béziers
Tél : 04 67 35 79 72
Fax : 04 67 35 79 72
www.infofemmes.com

Permanences :
- Espace Perréal le mardi, mercredi et jeudi.
2 boulevard Perréal au
04 67 35 79 72,
- Maison René Cassin le mercredi et jeudi,
6 rue Serge Gousseault au 04 67 76 12 13

Services spécifiques : information juridique, conseil conjugal et familial, médiation familiale, insertion professionnelle, bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi (BAIE), club des créatrices, accompagnement vers l'emploi des femmes bénéficiaires d'allocations parent isolé, accompagnement vers l'emploi des femmes victimes de violences conjugales et formations.

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Hérault - antenne de Montpellier (CIDF-CEDIFF)

2 rue de la Vieille
34000 Montpellier
Tél : 04 67 72 00 24
Fax : 04 67 72 76 10
cidf.herault@wanadoo.fr
www.infofemmes.com
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30 (accueil sur rendez-vous)

Permanences téléphoniques d'information juridique le lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h, mardi de 10 h 30 à 12 h

Services spécifiques : information juridique, conseil conjugal et familial, médiation familiale, insertion professionnelle, bureau d'accompagnement Individualisé vers l'emploi (BAIE), club des créatrices, accompagnement vers l'emploi des femmes bénéficiaires d'allocations parent isolé, accompagnement vers l'emploi des femmes victimes de violences conjugales et formations.

LOZERE

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Lozère (CIDF-CEDIFF)

Avenue du Maréchal Foch
48000 Mende
Tél : 04 66 49 32 65
Fax : 04 66 67 35 52
cediff48@orange.fr
www.infofemmes.com
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Services spécifiques à Mende : information juridique le premier vendredi de chaque mois, accompagnement vers l'emploi, soutien psychologique pour femmes victimes de violence (le mardi matin de 8h30 à 12h00), alphabétisation pour femmes issue de l'immigration et en situation de précarité.

Services spécifiques à Florac : information juridique le premier jeudi de chaque mois.

PYRENEES-ORIENTALES

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles des Pyrénées Orientales (CIDF-CEDIFF)

52 rue du Maréchal Foch
Escalier B - 3ème étage
66000 Perpignan
Tél : 04 68 51 16 37
Fax : 04 68 51 85 52
cidff66@orange.fr
www.infofemmes.com
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Services spécifiques : information juridique, bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi, accueil information orientation, élargissement des choix, égalité professionnelle, maison d'accès au droit, médiation pénale, accompagnement des femmes victimes de violences, permanences urgences de l'hôpital de Perpignan et travailleur social au commissariat de Perpignan, formation police et gendarmerie, permanence à la maison d'arrêt des femmes et ateliers d'insertion.

4 – LES ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES

Les objectifs généraux poursuivis par les associations d'aide aux victimes du réseau INAVEM sont la reconnaissance de la victime et de ses droits, l'apaisement des conflits, la lutte contre l'isolement et la diminution du sentiment d'insécurité.

À cet effet, les associations d'aide aux victimes répondent aux attentes et aux besoins des victimes par l'accueil effectif, l'écoute privilégiée, le soutien moral et psychologique, l'information, l'accompagnement social et l'orientation, l'accès au droit et la mise en œuvre d'une médiation ou de toute forme de justice restauratrice.

En outre les associations d'aide aux victimes assurent la diffusion d'informations sur l'aide aux victimes auprès des publics et des professionnels, ainsi que la mise en œuvre de tous moyens pour promouvoir une politique d'aide aux victimes.

AUDE

Association d'aide et de soutien psychologique et social (AASPS)

10 rue Fédou
11000 Carcassonne
Tél : 04 68 25 30 78
aasps.carcassonne@laposte.net
Horaires d'ouverture : mardi et jeudi
après midi sur rendez-vous.

Permanences à Castelnaudary et Limoux
sur rendez-vous.

Action d'aide aux victimes pénales (et éventuellement civiles) à travers le conseil, l'orientation, le montage des dossiers d'aide juridictionnelle ou de CIVI, aide psychologique et administrative.
Action sur réquisition du ministère public (médiation pénale), ou du juge d'instruction (enquête sociale), ou du commissaire de police (médiation pré-pénale).

Association narbonnaise d'aide aux victimes (ANAV)

1 avenue de la Naïade
Maison des services de Saint Jean
11100 Narbonne
Tél : 04 68 90 31 47 / 06 71 87 81 82
Numéro Azur : 08VICTIMES soit 08
842 846 37 (coût d'un appel local), tous
les jours de 9 heures à 21 heures
anav2@wanadoo.fr
www.inavem.org
Horaires d'ouverture : du lundi au
vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

GARD

Association gardoise d'aide aux victimes d'infractions pénales et médiations (AGAVIP)

5 avenue Feuchères
30006 Nîmes
Tél : 0 800 805 564
Numéro Azur : 08VICTIMES soit 08
842 846 37 (coût d'un appel local), tous
les jours de 9 h à 21 h
asso.avip@wanadoo.fr
www.inavem.org

HERAULT

Association départementale d'information et d'aide aux victimes d'infractions pénales et médiations (ADIAV)

56 rue de l'Université
Maison de la prévention
34000 Montpellier
Tél : 04 67 60 61 78
Numéro Azur : 08VICTIMES soit 08
842 846 37 (coût d'un appel local), tous
les jours de 9 h à 21 h
adiav2000@free.fr
www.inavem.org

LOZERE

La Traverse

2 avenue Georges Clémenceau
48000 Mende
Tél : 0 875 298 339
Numéro Azur : 08VICTIMES soit 08
842 846 37 (coût d'un appel local), tous
les jours de 9 h à 21 h
la-traverse2@wanadoo.fr
www.inavem.org

PYRENEES-ORIENTALES

Association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales (ADAVIP)

9 bis rue Pierre Carcelet
66000 Perpignan
Tél : 04 68 34 92 37
Numéro Azur : 08VICTIMES soit 08
842 846 37 (coût d'un appel local), tous
les jours de 9 h à 21 h
adavip66@wanadoo.fr
www.inavem.org

5 – LES CENTRES DE RENSEIGNEMENTS INTERMINISTERIELS

CIRA

Tél : 3939 (0,12 Euro la minute)
du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le
samedi de 9 h à 13 h.

Service du premier Ministre, le centre interministériel de renseignements administratifs renseigne par téléphone de façon personnalisée sur les droits, les démarches et les obligations à respecter.

A partir d'un numéro de téléphone unique, on peut être mis en contact avec des spécialistes d'un très grand nombre de domaines : emploi, fiscalité, justice, logement, santé, état civil, enseignement, consommation...

6 – LES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE CONSOMMATEURS

Les litiges liés à la consommation touchent tous les secteurs.

Les associations de défense du consommateur sont là pour vous représenter et vous défendre.

Vous trouverez leurs coordonnées en Languedoc-Roussillon sur la fiche ACTUEL LR n° 5.140 «Se défendre comme consommateur»